

droit cité par l'honorable député pareille situation s'est déjà présentée; dès qu'on s'est adressé aux autorités provinciales on s'est occupé d'une manière efficace de l'entretien de ces nomades. Je suis persuadé que si le maire de Sioux-Lookout veut adresser sa communication au gouvernement provincial la situation sera réglée.

EVALUATION DU FIL BARBELE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. M. N. CAMPBELL (Mackenzie): Je veux adresser une question au ministre du Revenu national (M. Ryckman). Il m'arrive de l'Ouest canadien un télégramme où il est question d'une évaluation arbitraire attribuée au fil barbelé importé de la Hollande. La dépêche fait noter que cet article est un objet de première nécessité pour l'agriculture, et que cette évaluation arbitraire frappera lourdement les agriculteurs de l'Ouest. Je ne compte pas que le ministre réponde sur l'heure; mais je lui saurais bien gré s'il voulait s'enquérir de la chose et communiquer plus tard à la Chambre les renseignements précis qu'il pourra avoir touchant la nécessité et la nature de cette évaluation arbitraire.

L'hon. E. B. RYCKMAN (ministre du Revenu national): Je puis dire tout de suite à l'honorable député que ni le département ni le Gouvernement ne sont saisis, pour le moment, d'aucune question relative à l'imposition d'une évaluation arbitraire sur le fil barbelé.

ETABLISSEMENT DES SOLDATS—ASSURANCE-FEU

A l'appel de l'ordre du jour.

M. C. R. McINTOSH (Battleford-Nord): Je veux poser une question à l'honorable ministre du Travail (M. Gordon). On me mande de l'Ouest canadien que le mécontentement règne parmi les anciens combattants placés sur des terres. On me dit qu'ils ont souscrit de l'assurance contre le feu sur leurs bâtiments et que dans le cas où un grenier, par exemple, est détruit par le feu l'assurance n'est pas versée au vétérans mais à la couronne en paiement de la dette de ce dernier. Je veux que le ministre fasse enquête sur tous les griefs de ce genre, afin de voir s'il ne lui est pas possible de faire quelque chose pour venir en aide aux soldats-colons durant la période difficile que nous traversons.

L'hon. W. A. GORDON (ministre du Travail): Je crois que la politique du Gouvernement relative aux soldats-colons, qui ont reçu l'aide de l'Etat a été clairement définie depuis que j'ai eu la direction de ce départe-

ment. Notre politique vise à ne créer aucun embarras au colon qui s'efforce honnêtement de cultiver sa terre et de faire honneur à ses obligations, même s'il lui est impossible de payer en entier sa dette envers la couronne. Chaque fois qu'une question d'assurance est soumise au département elle y fait l'objet d'une étude sérieuse. Je me ferai un plaisir d'examiner de nouveau chaque cas que mentionne l'honorable député, et s'il arrive qu'un colon ait souffert une injustice je promets à l'honorable député qu'on s'en occupera sans délai, mais je ne crois pas qu'aucune injustice ait été commise.

M. McINTOSH: Puis-je dire...

Quelques MEMBRES: A l'ordre!

M. McINTOSH: Je dirai que la plupart des soldats-colons pensent que le département a l'idée qu'ils ne veulent pas payer leurs dettes, et à cause de cette fausse idée le Gouvernement a recours à ce moyen pour les forcer à payer.

DISCUSSION DU DISCOURS DU TRONE

L'ADRESSE EN RÉPONSE AU DISCOURS DU TRÔNE
EST PROPOSÉE PAR M. PERCY G. DAVIES ET
APPUYÉE PAR M. GEORGES P. LAURIN.

La Chambre passe à l'examen du discours que S. Excellence le Gouverneur-général a prononcé à l'ouverture de la session.

M. PERCY G. DAVIES (Athabaska) (texte): Monsieur l'Orateur, c'est un honneur pour moi de proposer à cette Chambre des communes l'approbation du discours du trône. Je ne suis pas familier avec la langue française; cependant, comme j'ai dans mon comté des Canadiens français, c'est par respect pour eux que j'ai désiré prononcer ces quelques paroles dans leur langue.

(traduction) Dans des circonstances et des temps ordinaires, l'agréable tâche qui m'est dévolue aujourd'hui ne me causerait aucun ennui. Dans les conditions actuelles, je dois avouer que je suis en proie à bien des difficultés en proposant qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence, la remerciant de son gracieux message. Ces difficultés ne proviennent pas, je vous l'assure, d'un manque de confiance dans ceux qui ont la direction des affaires du pays en ces temps d'épreuve; cette considération est plutôt un motif d'encouragement. Ces difficultés naissent du fait que je suis nouveau ici et que je n'avais auparavant pris aucune part active aux affaires publiques de notre pays.

A titre de nouveau venu et de lecteur assidu de l'histoire du Canada, j'ai admiré à mon arrivée les efforts qu'a faits cette Chambre